

## SEANCE DU 31 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt six mars deux mil neuf, s'est réuni à la Mairie à vingt et une heures sous la présidence de Monsieur FAURE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : T. FRESSIGNE, J. AR COURT, M CAILLON, N MORISSET,, G. BOISSELEAU, C. TER KUILE, J. VERDON, S. LYS, L. PEREZ, S. COTIER, J-M OZELLET, J. LAROSE

Mme DENIEL a donné pouvoir à Monsieur COTIER

**MEMBRES ABSENTS** : Monsieur Francis ROBERT

Mme AR COURT est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Comptes de gestion 2008 (Port et commune)
- Comptes administratifs 2008 (Port et Commune)
- Budgets primitifs 2009 (Port et Commune)

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (Commune)

Résultat de l'exercice 2008

Le Comité, réuni sous la présidence de AR COURT Jeanine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par le maire Jean Louis FAURE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	34 308,11	0,00		135 011,15	34 308,11	46 683,60
Opérations de l'exercice	352 780,99	516 896,53	855 896,38	840 266,48	1 208 677,37	1 357 163,01
TOTAUX	387 089,10	516 896,53	855 896,38	975 277,63	1 242 985,48	1 492 174,16
Résultats de clôture		129 807,43	0	119 381,25	0,00	249 188,68
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
Résultats définitifs						

### COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion 2008 (Commune) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

LES COZES-MORTAGNE-SUR-GIRONDE



G E D

Etat II-2

Exercice 2008

20500 - COMMUNE DE MORTAGNE -

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
I - Budget principal				
Investissement	-34 308,11	0,00	164 115,54	129 807,43
Fonctionnement	135 011,15	0,00	-15 629,90	119 381,25
TOTAL I	100 703,04	0,00	148 485,64	249 188,68
II - Budgets des services à caractère administratif				
CCAS DE MORTAGNE -				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	583,46	0,00	382,33	965,79
Sous-Total	583,46	0,00	382,33	965,79
TOTAL II	583,46	0,00	382,33	965,79
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
PORT DE MORTAGNE -				
Investissement	7 699,30	0,00	-8 362,56	-663,26
Fonctionnement	38 984,30	0,00	3 046,36	42 030,66
Sous-Total	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL III	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL I + II + III	147 970,10	0,00	143 551,77	291 521,87

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (Port)**

Le Comité, réuni sous la présidence de AR COURT Jeanine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par le maire Jean Louis FAURE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne

acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		7 699,30		38 984,30	0,00	46 683,60
Opérations de l'exercice	114 312,34	105 949,78	144 877,74	147 924,10	259 190,08	253 873,88
TOTAUX	114 312,34	113 649,08	144 877,74	186 908,40	259 190,08	300 557,48
Résultats de clôture		7 699,30	0	42 030,66	0,00	41 367,40
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
Résultats définitifs						

**COMPTE DE GESTION**

Le compte de gestion 2008 (Port) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

GED

MOZES-MORTAGNE-SUR-GIRONDE

**Helios**  
Le Trésor Public ou Service du Secteur Local

Etat II-2  
Exercice 2008

**20600 - PORT DE MORTAGNE -**

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
I - Budget principal				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
PORT DE MORTAGNE -				
Investissement	7 699,30	0,00	-8 362,56	-663,26
Fonctionnement	38 984,30	0,00	3 046,36	42 030,66
Sous-Total	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL III	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL I + II + III	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40

Le Budget Primitif 2009 du Port est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

0248 Code INSEE	PORT DE MORTAGNE / GIRONDE	BP	2009
--------------------	----------------------------	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE		A1

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	194 413,47	153 046,07
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 41 367,40
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>194 413,47</b>	<b>194 413,47</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	112 613,47	113 276,73
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 663,26	(si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>113 276,73</b>	<b>113 276,73</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>307 690,20</b>	<b>307 690,20</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.  
(2) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Le Budget Primitif 2009 de la est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

170248 Code INSEE		COMMUNE DE MORTAGNE / GIRONDE		BP	2009
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE					A1
<b>FONCTIONNEMENT (1)</b>					
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	997 725,25	878 344,00		
+		+	+		
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>				
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)	119 381,25	
=		=	=		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		997 725,25	997 725,25		
<b>INVESTISSEMENT (1)</b>					
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	378 664,70	365 591,25		
+		+	+		
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	199 000,00	82 266,00		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)	129 807,43	
=		=	=		
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		577 664,70	577 664,68		
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>1 575 389,95</b>	<b>1 575 389,93</b>		

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

La séance est levée à 22 h 15.